

Le Journal des Trois-Rivières.

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REDIGÉ PAR UN
Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS ; IN DUBIIS, LIBERTAS ; IN OMNIBUS, CHARITAS

7, C. Vincelle
Asile d'Aliénés
QUÉBEC

EDITEURS : G. DESILETS & FRÈRE

Liste des Prix décernés aux élèves du Séminaire des Trois-Rivières.

(Vingt-quatrième année.)

PRIX DES ANCIENS ÉLÈVES.

Ce prix, décerné à l'élève finissant qui a donné le plus de satisfaction aux directeurs et aux professeurs de la maison, pendant le cours de ses études, a été mérité par Léon Arcand.

PRIX EXTRA de Philosophie intellectuelle

Ce prix, fondé par le Reverend M. L. Turcotte, curé de L'île Perrot et mis au concours dans la classe de philosophie Senior a été mérité par M. Léon Arcand. Les concurrents qui ont le plus approché sont : Mrs. Ls. Lafèche et Adrien Gravel.

MEDAILLE D'ARGENT.

Donnée par son Excellence le marquis de Lansdowne Gouverneur Général de la puissance du Canada, et mise en concours dans toutes les classes du cours commercial, a été méritée par M. Henri Gagnon, élève de la classe de Septième. Les concurrents qui ont approché le plus sont : Mrs. Jérémie Marchand et Auguste Tapin en Vème M. Art. Gélinas en VII, Mrs. Jos. Richard, Art. Charest, Chs. Albouf et Omer Béliveau en VIe.

MEDAILLE D'OR

Donnée par le Reverend M. Emmanuel Dupont Curé de Bedford et ancien directeur de ce Séminaire. Cette médaille a été mise en concours dans les classes suivantes du cours latin : Philosophie (Junior) Belles-Lettres, Troisième et Quatrième. Elle a été méritée par M. Alfred Olivier élève de la classe de Philosophie (Junior). Ceux qui ont approché de plus près sont : Mrs. Philippe Richard, Nap. Desaulniers, Elphège Massicotte et Gédéon Bellemare en IVème. Mr. Louis Denoncourt en Philosophie (Junior) M. Georges Gariépy en Belles-Lettres et M. Octave Deguise en Troisième.

MEDAILLE D'ARGENT.

Donnée par le Reverend Mr. Ls. S. Rheault curé des Trois-Rivières et ancien Directeur de ce Séminaire a été mise en concours dans la classe de Rhétorique, et a été remportée par : M. Adolphe Landry. Les élèves qui sont approchés le plus près sont : Mrs. Arthur Dusablon, Henri Chapdelaine et Hector Meunier.

PRIX EXTRA DE LATIN

Décerné par le Reverend H. Baril Directeur du Grand-Séminaire dans cette maison et donné en concours aux élèves de la classe de Troisième a été remporté par M. Octave Deguise. Ceux qui ont approché de plus près sont M. F. X. Vallières qui n'a eu que 5 dixièmes au-dessous de son heureux concurrent, Mrs. Onesime Lacroix, Pierre Milette, Jacques LeBer Edouard Piché et Jean Bergeron.

PRIX EXTRA DE COMMERCE

Donné par M. P. V. Ayotte libraire de cette ville et mis en concours dans la classe de Cinquième, au cours Commercial, a été mérité par : M. Auguste Tapin. Les concurrents qui ont approchés le plus sont : en premier lieu, M. Jérémie Marchand qui n'a eu qu'un dixième au-dessous de son heureux concurrent. Ensuite viennent M. Alphonse Houle, Edmond Hart Poisson, Avila Marsan et Paul Gravel.

CONCOURS DU BACCALAURÉAT.

Onze élèves cette année, ont obtenu le nombre de points suffisants pour être proclamés bacheliers dans les concours universitaires; deux en Philosophie et neuf en Rhétorique.

Ce sont, en Physique, M. Léon Arcand, qui a mérité de concourir pour le prix du prince de Galles, et M. Adrien Gravel.

En Rhétorique, M. Adolphe Landry qui a aussi mérité de concourir pour le prix du Prince de Galles.

Mrs. Arthur Dusablon, Henri Chapdelaine, Hector Meunier, Elisée Panneton, Henry Bailey, Eugène Lelaidier, Joseph Lisée Samuel Martel.

LISTE DES PRIX EN PHYSIQUE.

Physique.—1er prix : Adrien Gravel, Second prix : Léon Arcand et Ls. Lafèche (ex-aequo.) Mention honorable, Chs Beaudot.

Chimie.—1er prix : Adrien Gravel, Léon Arcand et Alex. Moreau ex-aequo, Sed prix Ls. Lafèche ; Mention honorable ; Jos Ferron.

Astronomie.—1er prix : Adrien Gravel et Léon Arcand ex-aequo. Sed. prix Jos Ferron ; Mention honorable Ls. Lafèche.

Minéralogie.—1er prix Ad. Gravel 2d prix Léon Arcand. Ment. hon. Ls. Lafèche et Denis Marchand.

Géologie :—1er prix L. Arcand 2d. prix A. Gravel Ment. Hon. Ls. Lafèche et D. Marchand.

PHILOSOPHIE.

Instruction Religieuse :—1er prix Alphonse Ricard 2d prix Ls. Denoncourt Philippe Grenier.

Philosophie Intellectuelle.—1er prix Alfred Olivier 2d prix Ls. Denoncourt. Philippe Grenier et Eug. Godin ex-aequo Ment. Hon. Napoléon Comeau et George Méthot L. Cormier et Eug. Héroux.

Mathématiques :—1er prix Alfred Olivier 2d prix Eug. Godin Ment. Hon. Lucien Cormier Alp. Ricard Enoch Héroux.

Botanique.—1er prix Eug. Godin et Luc Cormier Ment. Hon. Alp. Ricard & G. Méthot.

RHÉTORIQUE.

Excellence :—1er prix Adolphe Landry. 2d prix Samuel Martel Ment. Hon. Eug. Lelaidier, Elisée Panneton et Art. Dusablon.

Composition :—1er prix Adolphe Landry 2d prix Arth. Dusablon 3ime prix Elisée Panneton Ment. Hon. Eug. Lelaidier et Sam. Martel.

Concours de déclamation :—1er prix Ed. Lupien Ment. Hon. Hector Meunier et Elisée Panneton.

Thème Latin :—1er prix Adolphe Landry 2d Eug. Lelaidier et Samuel Martel ex-aequo Ment. Hon. Hector Meunier, Arth. Dusablon et El. Panneton.

Version Latine :—1er prix Adolphe Landry 2d Eug. Lelaidier et Hector Meunier ex-aequo Ment. Hon. Elisée Panneton et Sam. Martel.

Version Grecque.—1er prix : Adolphe Landry 2d Eug. Lelaidier et Hector Meunier ex-aequo Ment. Hon. Elisée Panneton et Sam. Martel.

Intelligences des auteurs Grecques et Latins.—1er prix Samuel Martel 2d prix Henry Bailey et Art. Dusablon ex-aequo. Ment. hon. Adolphe Landry, Eug. Lelaidier et El. Panneton.

Littérature et Rhétorique.—1er prix : Samuel Martel second prix : Eug. Lelaidier Ment. Honorables : Narcisse Bellemare, Henry Bailey et Hector Meunier.

Histoire de la littérature.—1er prix : Eug. Lelaidier, second prix : Adolphe Landry et Jos. Lisée ex-aequo. Ment. hon. Elisée Panneton et Sam. Martel.

Histoire Universelle.—1er prix : Samuel Martel, second prix : Eug. Lelaidier, 3ime prix : Henry Bailey Ment. hon. Jos. Lisée, Adolphe Landry.

Histoire du Canada.—1er prix : Samuel Martel, second prix : Ad. Landry et Henry Bailey, ex-aequo. Ment. hon. Art. Dusablon et Elisée Panneton.

Géographie.—1er prix : Samuel Martel second prix : Eug. Lelaidier et Elisée Panneton ex-aequo. Ment. hon. Adolphe Landry, Henry Chapdelaine et H. Meunier.

BELLES-LETTRES.

Excellence :—1er prix : Georges Gariépy Ment. hon. Jos. Frigon, Ozani Melançon et Ach. Daigle.

Instruction religieuse.—1er prix : Omer Dubois, second prix : Ozani Melançon Ment. hon. Jos. Labrache, Jcl. Caron, Jos. Frigon, G. Gariépy Jean Tourigny, oct. Lafontaine.

Composition.—1er prix A. Daigle, second prix : Geo. Gariépy 3ime prix : Jos. Frigon, Ment. hon. Jean Tourigny, Maurice Chevalier Jcl. Caron, Ozani Melançon et Bruno Lahaye.

Thème Latin.—1er prix : Georges Gariépy, second prix : Jean Tourigny, Ment. hon. Jos. Frigon, Ozani Melançon Téléphore Caron.

Version Latine.—1er prix : Geo. Gariépy et J. Tourigny ex-aequo second prix : Jos. Frigon, Ment. hon. Omer Dubois, Oz Melançon, Jules Caron Bruno Lahaye.

Version Grecque.—1er prix : Geo. Gariépy, second prix : Jean Tourigny, Ment. hon. Jos. Frigon, Omer Dubois, Ozani Melançon, Jules Caron.

Version Anglaise.—1er prix : Jos. Frigon, second prix : Geo. Gariépy Ment. Bon. Jean Tourigny, Maurice Chevalier, Téléphore Caron, Lusien Lottinville.

Cours de Littérature.—1er prix : Geo. Gariépy second prix : Jean Tourigny, Ment. hon. Jules Lafèche, Jos. Frigon, Omer Dubois Maurice Chevalier.

Histoire du Canada.—1er prix Jean Tourigny, second prix : Geo. Gariépy, Ment. hon. Jos. Frigon, Omer Dubois, Ozanie Melançon, Jules Lafèche.

Géographie.—1er prix : Geo. Gariépy, second prix : Jean Tourigny, et J. Frigon ex-aequo Ment. hon. Ozani Melançon, Jos. Labrache Jules Caron, Jules Lafèche.

Explication Grecque.—1er prix : Geo. Gariépy, second prix : Jos. Frigon, Ment. hon. Jean Tourigny, Ozani Melançon omer Dubois.

Explication Latine 1er prix Geo. Gariépy second prix : Jean. Tourigny, Ment. hon. Jos. Frigon, Ozani Melançon, Jules Caron ; Omer Dubois.

Histoire de Littérature.—1er prix G.

Gariépy et Omer Dubois, ex-aequo second prix : Jean Tourigny, Ment. hon. : Jules Caron, Jos. Frigon, Ozani Melançon Jules Lafèche et Bruno Lahaye.

—Histoire du moyen du moyen âge.—1er Prix Jas. Frigon sed prix Jean Tourigny Ment. hon. : G. Gariépy, Ozani Melançon, Teles Caron Omer Dubois. Explication Anglaise. 1er prix Geo. Gariépy sed prix Jean Tourigny Ment. hon. : Maurice Chevalier Omer Dubois Bruno Lataye.

TROISIÈME.

—Excellence :—1er prix : Pierre Milette 2e prix Oct. Deguise Ment. hon. Onésime Lacroix, Casimir LeBlanc Jacques LeBer, Emile Dumont.

—Institution Religieuse 1er Prix Jacques LeBer 2e prix Ferd. Gauthier Ment. hon. Onésime Lacroix, Octave Deguise Pierre Milette.

—Thème Latin 1er prix F. X. Vallières 2e prix Oct. Deguise Ment. hon. : Onésime Lacroix, Jean Bergeron Emile Dumont, Pierre Milette, Tancrede Lemire.

—Version Latine.—Edouard Piché 2e prix Pierre Milette Ment. hon.—Ferd. Gauthier, Jacques LeBer, Oct. Deguise et Jean Bergeron Nersion Grecque 1er Prix Octave Deguise sed prix Ferd. Gauthier Ment. hon. Jean Bergeron Emile Dumont Clovis Degagné, Tancrede Lemire.

Thème Grec.—1er prix : Onésime Lacroix sed prix Octave Deguise Ment. hon. Jean Bergeron, Casim. LeBlanc Edouard Piché, Lucien Laganière.

—Grammaire Latine 1er prix Onesime Lacroix 2e prix Octave Deguise Ment. hon. Jacques LeBer Casimir LeBlanc Emile Dumont, Ferd. Gauthier.

—Grammaire Grecque 1er Prix Onésime Lacroix 2e prix Octave Deguise Ment. hon. Jacques LeBer, Casimir LeBlanc Ferd. Gauthier, Teles Dubord.

—Intelligences des Auteurs 1er Prix Octave Deguise 2e. prix Ferd. Gauthier Ment. hon. Emile Dumont, Jacques LeBer Casimir LeBlanc, Telesp. Dubord.

—Composition Littéraire 1er Prix Ferd. Gauthier sed prix Pierre Milette Jos Guinard ex-aequo. Ment. Hon. Onésime Lacroix Teles Dubord Clovis Degagné Ls. Gravel.

Histoire.—1er Prix Pierre Milette 2e prix Clovis Degagné Ment. hon. Onésime Lacroix, Ls. Gravel Ferd. Gauthier.

Prosodie.—1er prix : Pierre Milette sed prix Onesime Lacroix Ment. hon. F. X. Vallières Clovis Degagné Edouard Piché, Emile Dumont.

QUATRIÈME

Excellence.—1er prix : Philippe Richard 2e prix Gédéon Bellemare Ment. hon. Ubald Marchand, Elphège Massicotte Nap. Desaulniers, Omer Milot.

Instruction Religieuse : 1er prix Philippe Richard sed prix Ubald Marchand Ment. hon. Elp. Massicotte Ubald Marchand François Pelletier.

Thème Latin.—1er prix Géd. Bellemare et Philippe Richard ex-aequo sed prix Ubald Marchand Ment. hon. Elp. Massicotte Adélard Champoux, Nap. Desaulniers, Art. Béland.

Version Latine.—1er prix Gédéon Bellemare. 2eme Elphège Massicotte. Ment. hon. Philippe Richard, Napoléon, Desaulniers, Wbolde Marchand, Adélard Champoux.

Version Anglaise.—1er prix Elphège Massicotte, 2eme Gédéon Bellemare, Ment. hon. Frs. Pelletier, Philippe Richard Wbold Marchand.

Explication Anglaise.—1er prix Frs. Pelletier, 2eme Elphège Massicotte, Ment. hon. Wbold Marchand, Alfred Pelletier, Gédéon Bellemare, Omer Milot.

Grammaire Latine.—1er Prix Philippe 2eme Nap. Desaulniers, Ment. hon. Géd. Bellemare, Wbold Marchand Adélard, Champoux, Omer Milot, Elp. Massicotte.

Grammaire Grecque.—1er Prix Philippe Richard 2e Wbold Marchand et Adélard Champoux ex-aequo. Ment. hon. Gédéon Bellemare, Nap. Desaulniers Omer Milot, Elp. Massicotte, Maxime Masson, Alfred Trudel.

Histoire.—1er prix : Nap. Desaulniers second prix : Elp. Massicotte Ment. hon. : Philippe Richard, Omer Milot Ubald Marchand, Arthur Pratte.

Géographie.—1er prix : Omer Milot second prix Philippe Richard Ment. hon. Adélard Champoux, Art. Pratte Ubald Marchand, Nap. Desaulniers.

Intelligence des auteurs latins.—1er prix : Nap. Desaulniers, second prix : Philippe Richard Ment. hon. : Ubald Marchand, Elp. Massicotte Gédéon Bellemare Omer Milot.

COURS COMMERCIAL

CINQUIÈME.

Excellence :—1er Prix. Auguste Tapin second prix Jérémie Marchand Ment. hon. Chs Roberge.

Instruction Religieuse.—1er prix : Jos. Héroux, second prix Alfred Tourigny, Edmond Beaulieu, Geo. Dubeault. ex-aequo

Ment. hon. : Naj. Lambert, Chs Roberge Avila Marsan, Auguste Tapin, Sévère Desaulniers.

Grammaire Française.—1er prix : Chs Roberge, second prix : Avila Marsan Ment. hon. : Auguste Tapin, Jos. Gariépy Edmond Poisson, Edmond Beaulieu.

Histoire du Canada.—1er prix : Chs Roberge, second prix Avila Marsan & Wilbrod Paris ex-aequo. Ment. hon. : Jérémie Marchand, Auguste Tapin.

Géographie.—1er prix : Auguste Tapin, second prix Chs. Roberge, Jérémie Marchand Edmond Beaulieu ex-aequo. Ment. hon. : Avila Marsan, Wilbrod Paris.

Arithmétique.—1er prix : Emery Marchand & Paul Gravel ex-aequo, second prix Jérémie Marchand, Chs Roberge, Auguste Tapin, ex-aequo. Ment. hon. : Arsène Landry, Alp. Houle.

Comptabilité.—1er prix : Emery Marchand Paul Gravel, ex-aequo second prix Auguste Tapin, Ment. hon. : Jérémie Marchand, Avila Marsan, Edmond Poisson.

Dictée Française.—1er prix : Auguste Tapin, second prix, Jérémie Marchand Ment. hon. Chs Roberge, Edmond Poisson.

Analyse Logique.—1er prix : Chs Roberge, Jérémie Marchand, ex-aequo second prix : Alp. Houle Ment. hon. Jos. Gariépy, Paul Gravel.

Analyse Grammaticale 1er prix : Chs Roberge, Arsène Lamy, ex-aequo second prix : Jérémie Marchand, Edmond Poisson, Auguste Tapin, Alp. Houle, ex-aequo Ment. hon. : Jas. Gariépy, Odilon Bellemare Paul Gravel.

Composition Française.—1er prix : Avila Marsan, Edmond Poisson, ex-aequo second prix Auguste Tapin Jérémie Marchand ex-aequo Ment. hon. : Emery Marchand Paul Gravel, Chs Roberge.

Calligraphie.—1er Prix : Jérémie Marchand second prix Henry Bettez Ment. hon. Alexis Dufresne, Jérémie Marchand Auguste Tapin, Fortunat Paquin, Emery Marchand.

Dessin.—1er prix Jérémie et Irénée Marchand ex-aequo, second prix Anth. Paré, et Alexis Dufresne, ex-aequo Ment. hon. Henry Bettez. Alp. Houle, Aug. Tapin Nap. Lambert, Avila Marsan.

Cours Anglais.—1er prix Auguste Tapin second prix Jérémie Marchand, Jas. Gariépy et Edmond Poisson, ex-aequo Ment. hon. : Avila, Marsan, Alp. Houle, Chs. Roberge, Irénée Marchand, Wilbrod Parés, Ennery Marchand Paul Gravel.

Version Anglaise.—1er Prix Jérémie Marchand second prix Jas. Gariépy et Paul Gravel, ex-aequo Ment. hon. Auguste Tapin, Emery Marchand, Ed Poisson, Avila Marsan, Wilbrod Parés.

Thème Anglais.—1er prix Benj. Dumoulin & Jas. Gariépy ex-aequo second Ed. Poisson Ment. hon. : Avila Marsan, Aug. Tapin, Jérémie Marchand, Alp. Houle, Paul Gravel, Ennery Marchand.

Lecture Anglaise.—1er prix Ed. Poisson, Paul Grovel, Jas. Gariépy ex-aequo second prix Avila Marsan Aug. Tapin ex-aequo Ment. hon. Emery Marchand, Benj. Dumoulin, Od. Bellemare.

SIXIÈME

Excellence :—1er Prix Omer Béliveau 2e Jos. Richard.

Instruction Religieuse.—1er Prix Omer Béliveau, Ed Provancher, Jos. Ricard ex-aequo 2e prix Chs Albouf, Arth. Carufel et Wilfrid Marcel ex-aequo Ment. hon. : Chs Beaudoin, John Bourgeois Arth. Charest et Antonis Normand.

Grammaire Française.—1er Prix Ed. Provancher 2e, prix Jos Ricard Ment. hon. Omer Béliveau, Ths. Beaudoin Chs Albouf, John Bourgeois et Arthur Carufel.

Histoire Ecclésiastique.—1er Prix Ths. Beaudoin 2e prix Omer Béliveau et John Bourgeois ex-aequo Ment. hon. Jos. Richard Ed. Provancher Arth. Carufel, Chs Albouf 2e prix Jos. Richard Ment. hon. : Art. Charest, Art. Carufel Ed. Provancher.

Dictée Française.—1er Prix Chs Albouf 2e prix Jos Ricard Ment. hon. : John Bourgeois, Omer Béliveau, Art. Charest Ed. Provancher.

Analyse grammaticale.—1er Prix Chs Albouf 2e prix Omer Béliveau Ment. hon. : Jos. Richard, John Bourgeois, Art. Carufel Ed. Provancher, Ev. Gélinas.

Analyse logique 1er prix Chs Albouf, Jos. Richard ex-aequo 2e prix Ed. Provancher Ment. hon. Omer Béliveau Art. Carufel, Maurice Panneton, Ths. Beaudoin, Art. Charest J. Bourgeois.

Composition Française 1er prix Omer Béliveau 2e " Jos Ricard est Art. Charest, ex-aequo Ment. hon. : Chs Albouf, Maurice Panneton Edouard Provancher.

Arithmétique 1er Prix Omer Béliveau et Jos. Richard, ex-aequo 2e prix Jos. Ryan et Ed. Provancher Ment. hon. : Art. Carufel, Art. Charest, Chs Albouf Ths. Beaudoin.

Cours Anglais.—1er prix Art. Charest 2e prix Jos. Ricard et Omer Béliveau, ex-aequo Ment. hon. : Chs Albouf, John Bour-

geois Edouard Provancher, Maurice Panneton et Ths. Beaudoin.

Version Anglaise.—1er Prix Art. Charest 2e prix Jean Baribeau et Omer Béliveau ex-aequo Ment. hon. John Bourgeois, Ths. Beaudoin Art. Carufel Maurice Panneton.

Thème Anglais.—1er Prix John Bourgeois 2e prix Art. Charest Ment. hon. : Jos. Ryan, Jean Baribeau, Jos. Richard Omer Baribeau ex-aequo 2e prix John Bourgeois, Ls. Hart Jos Ryan Ment. hon. : Maurice Panneton Chs Albouf, Ed. Provancher.

Lecture Anglaise Art. Charest et Jean Baribeau ex-aequo 2e prix John Bourgeois, Ls. Hart Jos Ryan Ment. hon. : Maurice Panneton Chs Albouf, Ed. Provancher.

Calligraphie 1er prix Hercule Houde 2e prix Ev. Gélinas Ment. hon. : Art. Carufel, Philippe Dupuis Ant. Normand Ed. Provancher, Jos. Ryan.

Dessin 1er prix Ant. Normand 2e prix Ls. Hart Ed. Provancher ex-aequo Ment. hon. : Hercule Houde Jos. Richard Art. Charest, Chs Albouf.

SEPTIÈME.

Excellence.—1er Prix Henri Gagnon, 2d. Arthur Gélinas.

Instruction Religieuse.—1er Henri Gagnon, 2d. Art. Gélinas, Ment. hon. H. LeBer Gerin Normand, Ph. Rocheleau, Dictée Française.—1er Prix Henri Gagnon 2d. Gerin Normand Ment. hon. Art. Gélinas, Geo. Bourgeois Albert Lasalle.

Analyse Grammaticale.—1er Prix. Henri Gagnon 2d. Art. Gélinas Ment. hon. Gerin Normand, Rom. Grenier Ls. Caron.

Composition. - 1er Prix Albert Lasalle, 2d Henri Gagnon, Ment. hon. Jos. Hamelin, Donat Thérien.

Grammaire Française.—1er Prix H. LeBer, 2d Art. Gélinas. Ment. hon. Henri Gagnon, T. Dupuis, Ph. Rocheleau.

Histoire Sainte.—1er. Prix Henri Gagnon, 2d Prix. Heet LeBer et Art. Gélinas ex-aequo Ment. hon. : Phi. Rocheleau, T. Dupuis.

Géographie.—1er Henri Gagnon, 2e Albert Lasalle, Ment. hon. : H. LeBer, Art. Gélinas, Ls. Caron.

Arithmétique.—1er Arth. Gélinas et Ls. Caron ex-aequo, 2e Henri Gagnon, Ment. hon. Rom. Grenier, Emile Montour.

Calligraphie.—1er. Prix. Philippe Rocheleau, 2e Gerin Normand, Ment. hon. : Henri Gagnon, Ls. Pothier, Honoré La Breche et Emile Montour.

HUITIÈME

Excellence.—1er Prix Alfred Trudel. Sagesse.—1er Prix Edouard Turcotte, 2e Alf. Trudel, Ment. hon. : G. Ed Gervais, Frs Marcotte.

Instruction Religieuse.—1er Alf. Trudel, 2e Elisée Garceau, Ment. hon. : Chs Lemire, Ed. Turcotte, Philémon Desaulniers, Ed Gervais, Frs Marcotte.

Dictée Française.—1er Prix Alfred Trudel, 2e Ed. Turcotte et Ad. Desilets ex-aequo Ment. hon. : Frs Marcotte, Ed Gervais et El. Garceau.

Composition Française.—1er Alfred Trudel, 2d Frs Marcotte Ment. hon. Ed. Turcotte, Ed Gervais, Art. Bergeron.

Grammaire Française.—1er Alf. Trudel, 2d Adolphe Desilets, Ment. hon. El. Garceau, Ed Gervais, Frs Marcotte, Phil. Desaulniers.

Lecture Française.—1er Prix Frs Marcotte, 2d El. Garceau, Ment. hon. Alf. Trudel, Ed Gervais, Chs Lemire Adolp. Desilets.

Cours Anglais (1er Division)—1er prix : Art. Gélinas second prix : Henri Gagnon Ment. hon. : Gerin Normand, Ls. Caron, Geo. Bourgeois Heet. LeBer. Ls. Pothier.

Dominion Phrase Book.—1er prix : Art. Gélinas second prix : Henri Gagnon Ment. hon. Ls. Caron, Geo. Bourgeois, Gerin Normand.

Lecture Anglaise.—1er prix : Art. Gélinas second prix : Geo. Bourgeois, Ls. Caron ex-quo Ment. hon. : Gerin Normand, Henri Gagnon. Ls. Pothier.

Version Anglaise.—1er prix : Art. Gélinas second prix : Ls. Caron Ment. hon. : Henri Gagnon, Geo. Dourgeois, Alberd Lasalle, Gerin Normand.

Thème Anglais.—1er prix : Ls. Caron second prix : Art. Gélinas Alb. Lasalle, ex-aequo. Ment. hon. : Gerin Normand Henri Caron, Geo. Bourgeois.

(2ième Division).

Dominion Phrase Book.—1er prix : Rom. Grenier second prix : Isaac Dupuis Ment. Aoh. Ph. Rochebau ed Patrice Mongrain.

Lecture Anglaise.—1er prix : Philippe Rocheleau second prix : Isaac Dupuis. Ment. hon. : Rom. Grenier et Jos. Paquin.

Géographie.—1er prix Alf. Trudel second prix Ed. Gervais Ment. hon. : Em. Desilets, Frs Marcotte, Elisée Garceau.

Arithmétique.—1er prix Alf. Trudel second prix John Kennet & Clod Marchand, ex-aequo Ment. hon. :

Turcotte, second prix. Ed. Gervais Ment hon, Frs Marcotte, Ed. Précourt.
Lecture Anglaise.— 1er prix, Ed. Turcotte, Ed. Gervais ex-æquo second : prix, Frs, Marcotte, Ment hon, Ed. Précourt et Art. Bellefeuille.

Version Anglaise 1er prix, Alf. Trudel second prix, Ed. Gervais Chs Lemire ex-æquo Ment. hon Clod Marchand, John. Keunette Ed. Turcotte.

Calligraphie 1er Prix Alf. Trudel second prix, Ed. Turcotte Ment hon Adolp, Desilets, Marchand, Art, Bergeron,

MUSIQUE VOCALE.

1er prix : Léon Arcand second prix : Euchariste Héroux Ment. hon : Adrien Gravel, Denis Marchand Alp. Richard, Arth. Panneton, Jouch. Caron Philippe. Chocheau.

MUSIQUE LUSTRUMENTALE

Orchestre.— 1er prix : Elisée Panneton second prix : Adrien Gravel Ment. hon : Pierre Millette Ths. Toutand.

PIANOS

1er prix : Henri Lacerte second prix, Alexis Bellemare Ment. hon : Ormer Milot.
Fanfare.— 1er prix : Léon Arcand second prix : Jos. Toutand Ment. hon : Pierre Millette Jos. Ferron, Jos. Garceau, Nérée Desilets, Henri Chapdelaine Arthur Panneton.

LES TROIS-RIVIERES.



LUNDI, 30 JUIN 1884.

LE 250ieme.

La ville des Trois-Rivières va célébrer le deux cent cinquantième anniversaire de sa fondation. Profitons de cette circonstance pour jeter un coup d'œil sur les premières pages de son histoire. Dans ces temps de décadence morale, les caractères ont besoin de se remettre au souvenir des grandes vertus. Du reste les enfants d'illustre origine aiment toujours à feuilleter les annales de leurs pères.

Une idée religieuse et patriotique tout tout à la fois avait présidé à l'établissement d'une colonie sur les bords du St-Laurent. Ce fut cette même idée qui donna naissance à la ville que nous avons le bonheur d'habiter aujourd'hui. Nos ancêtres ne séparaient jamais la religion de la patrie; ils croyaient avec raison que, pour être fidèle à son pays, il faut d'abord être fidèle à son Dieu. Aussi considéraient-ils comme indignes de figurer parmi les véritables patriotes non-seulement les négatifs qui ont déserté la foi de leurs pères, mais même les mauvais chrétiens.

L'idée chrétienne et française qui devait plus tard inspirer la fondation de notre ville, s'affirmait dès 1534. Jacques Cartier revenant d'Hochelega, voulut prendre possession de notre sol au nom du Christ et de François I. Alors sur une des îles formées par les eaux du St Maurice, à son embouchure, il fit élever une grande et belle croix portant les armes de France. Elle devait dire au monde que le territoire des Trois-Rivières cessait d'être une terre païenne et barbare, pour devenir un pays français et catholique. Ce religieux et patriotique dessein ne put, il est vrai, se réaliser que longtemps après; mais le but venait d'être fixé. Dans la suite le missionnaire et le colon se donneront ici la main, et l'on verra progresser d'un même pas l'Eglise et la patrie.

Les premiers ouvriers évangéliques qui visitèrent les Trois-Rivières, furent les Récollets. Ils vinrent au Canada et 1615, à la demande de Champlain, ce type accompli du vraie patriote, ce héros chrétien, qui, en fondant la Nouvelle-France, n'avait qu'un but, qu'un désir, celui de "faire fleurir le lis avec l'unique religion catholique, apostolique et Romaine." Rappelons les noms de ces premiers apôtres de notre pays : c'étaient les PP. Denis Jamay, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique DuPlessis, Récollets de la province de Saint-Denis. M. Sulte, lorsqu'il s'inspirait aux véritables sources de notre histoire et savait respecter notre honneur national, disait de ces religieux : "Les Récollets commençaient cette vie de souffrance et de privations de toute espèce que les Jésuites adoptèrent à leur tour, et qui, pour plusieurs de ces derniers, se termina par le martyre. Les missionnaires catholiques ont eu la gloire de coloniser le Canada et d'inspirer à son peuple le sentiment chrétien qui l'a empêché de détruire les sauvages par le fer et le feu, comme cela s'est vu dans d'autres colonies. Le même auteur ajoute un peu plus loin : "Les missionnaires se dévouaient au salut des barbares; c'est un beau et grand spectacle qu'ils nous offrent, au milieu des solitudes immenses qu'ils parcouraient, sous le fardeau d'un labeur héroïque, avec la certitude d'endurer tous les tourments, même la mort, pour convertir des peuplades éloignées! Ces terribles missions du Canada, selon l'expression de Chateaubriand, n'étaient pas les seuls travaux des Religieux, qui ont contribué immensément à préparer l'avenir du pays en semant les fruits que nous recueillons. Le respect et la reconnaissance s'emparent des cœurs canadiens à la lecture des premières pages de notre histoire." Ainsi parlait naguère M. Sulte.

Le 26 juillet 1615 la messe fut célébrée pour la première fois aux Trois-Rivières probablement par le P. Jamay. Les Récollets auraient voulu dès lors établir une mission en cette endroit; mais la chose n'étant pas encore possible, ils durent attendre. Chaque année cependant à l'époque de la traite, ils accompagnaient les marchands sur notre rivage et là sous une humble chapelle de verdure ils offraient à Dieu l'auguste sacrifice de nos autels, pour obtenir la conversion des peuplades sauvages de la nouvelle France.

En 1625, à la demande des PP. Récollets, de nouveaux missionnaires parurent sur la scène : c'étaient les PP. Jésuites, déjà l'Acadie avait vu descendre sur ses plages dès 1611. Ils venaient prêter main forte à leurs frères d'armes, et partager avec eux les rudes travaux de l'apostolat. Le premier jésuite qui mit le pied sur le sol des Trois-Rivières, fut le Père Jean de Brébœuf, celui là même qui devait avoir plus tard l'honneur de donner sa vie pour Jésus Christ. A peine arrivé à Québec en compagnie des Pères Lallemant et Masse, il voulut gagner aussitôt le pays des Hurons. Il vint en conséquence aux Trois-Rivières avec le Père de la Roche-Daillon récollet; mais il ne put cette année là parvenir au terme de son voyage, et dut retourner sur ses pas.

L'histoire des Trois-Rivières n'offre rien de remarquable dans les quelques années qui suivirent. En 1629 le pays tomba au pouvoir des Anglais et tous les projets d'établissement et d'évangélisation se trouvèrent ajournés.

Démonstrations de sympathies à Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières.

(SUITE).

ST GREGOIRE

A Sa Grandeur

Monseigneur Lafleche,

Monseigneur,

Les paroissiens de St Grégoire, réunis dans un même sentiment, sollicitent la faveur d'offrir à Votre Grandeur l'expression de leur respect et de leur filial attachement.

Accoutumés dès notre enfance par nos pères et par nos pasteurs à entourer d'une vénération toute sainte les différents ordres de la hiérarchie ecclésiastique, nous comprenons cependant qu'une place à part doit être réservée dans nos cœurs à ceux que Dieu a placés au sommet de cette hiérarchie pour être les guides et comme les sentinelles vigilantes de son Eglise. C'est à eux spécialement que le divin maître a dit ces paroles, qui, en les revêtant d'une charge, les environnent aussi d'une auréole de gloire : "Vous êtes la sel de la terre; vous êtes la lumière du monde; qui vous écoute m'écoute."

Nous sommes heureux de le dire, monseigneur, ces enseignements ne sont pas oubliés dans nos familles.

Mais lorsque le Pasteur, à la garde duquel la Providence nous a confiés, se présente avec le triple éclat de la dignité, de la sainteté, et du génie; lorsque ce Pasteur est un vieillard qui a consumé sa vie dans les travaux incessants d'un long apostolat et qu'il nous apparaît dans l'exercice et dans l'accomplissement officiel de ses augustes fonctions, alors nos cœurs sentent plus profondément l'impulsion d'une majesté qui n'est pas de ce monde; alors, avec une vénération d'autant plus grande, nous tombons à genoux, et inclinant nos fronts, nous nous redisons avec une joie mêlée d'admiration et d'amour : *Béni soit celui qui vient au nom du seigneur nous visiter et nous bénir.*

Monseigneur, lorsque l'occasion s'en présente, vos diocésains aiment à vous redire les sentiments dont nos paroles sont aujourd'hui la faible expression. Nous croyons qu'il en revient de la gloire à Dieu. L'illustre Pontife, que Notre Seigneur s'est donné pour son Vicaire, ne répète-t-il pas souvent cette maxime traditionnelle : "que les fidèles serrent leurs rangs autour de leur Evêque, qu'ils leur soient toujours unis."

Et n'est-il pas utile à notre siècle de voir et d'entendre les témoignages de cette union?

Monseigneur, il nous reste à faire part à Votre Grandeur des vœux que nous formons pour son bonheur.

Puisse le ciel vous accorder encore de long jours, et vous conserver à l'affection et au respect de votre troupeau! continuez à cultiver pour le bien de nos âmes ce précieux héritage qui vous est venu, ni par droit de naissance, ni par l'ambition de votre cœur, mais par l'élection et par la vocation du ciel.

Le pasteur suprême vient de vous confirmer en quelque sorte dans la possession de cet héritage. Votre âme s'en est réjouie et nous en avons remercié Dieu avec vous.

Puissent maintenant des jours heureux couronner votre carrière de vertus et de bons exemples, en attendant cette couronne immortelle qui reviendra en justice à tous ceux qui auront combattu le bon combat, et qui auront consacré leur vie à la défense de la Foi.

LES TRAVAUX DU HAVRE

Tous les hommes d'affaires de cette ville ainsi que la classe ouvrière se plaisaient à compter sur la reprise des travaux de construction des quais, de bonne heure cet été. Tout le monde est intéressé au succès de cette entreprise qui doit développer les ressources de la cité en étendant nos relations maritimes et interocéaniques. C'est au moins l'objet qui a été mis en avant lors de la création de notre mission du Havre, et de l'inauguration des travaux destinés à offrir un débarcadère commode aux navires de gros tonnage.

Nous avons le regret de constater aujourd'hui, que ces travaux ne se continueront pas pendant la saison actuelle. La raison en est toute simple. Les débentures de la Commission du Havre mises en vente pour produire l'argent nécessaire à la continuation de ces travaux, ne trouvent plus d'acheteurs; les premiers fonds réalisés par leur émission ont à peine suffi à couvrir les dépenses, au montant de 12 à 15 mille piastres, déjà faites l'été dernier pour jeter les fondations des nouveaux quais; enfin les entrepreneurs privés de cette ressource sont dans l'impossibilité de continuer les travaux.

Voilà certes, un contretemps pénible et qui détruit de légitimes espérances pour l'avenir commercial de notre ville.

Si l'on ajoute à cela le danger imminent que les travaux de fondation laissés ainsi inachevés et sans protection, soient détruits l'hiver prochain par les glaces et les marés il faut bien admettre que notre Commission du Havre se trouve dans une situation menaçante pour son existence même, et désastreuse au point de vue des résultats favorables que l'on entrevoyait pour l'avenir.

Les ressources, soit de la cité soit des particuliers ne permettent pas évidemment de parer à cette pénible situation, bien que les entrepreneurs, nous assure-t-on, soient disposés à remettre volontiers leur entreprise.

Sous ces circonstances, le gouvernement fédéral qui a toujours eu pour politique de contribuer largement à favoriser nos grandes voies commerciales et particulièrement de pouvoir celle de St-Laurent de toutes les accommodations utiles aux transports maritimes, ne serait-il pas justifiable de nous venir en aide?

On trouve utile pour le commerce et profitable à l'intérêt public d'exécuter, de Québec à Montréal, des travaux dispendieux sur le fleuve, soit pour les havres de refuge, soit pour l'approfondissement du chenal. Ne trouverait-on pas les mêmes raisons pour donner un secours simplement indirect à une entreprise qui vaut pour le moins ces travaux au point de vue de l'utilité, puisqu'elle est de nature à favoriser directement non seulement la grande navigation, mais toute la population d'un riche district qui en retirerait un avantage considérable pour l'importation des produits étrangers, comme pour l'exportation du surplus de sa production.

En effet, qu'est-ce qui manque à notre Commission du Havre dans le moment? C'est une simple garantie pour faire flotter ses débentures; on n'a prêté de quelque mille piastres qui seraient immédiatement appliquées à parachever les quais, dont la valeur intrinsèque et les revenus seraient déjà une sûreté pour le moins aussi appréciable que celles qui sont offertes au gouvernement par les havres de refuge ou le déblaiement des battures, travaux utiles sans doute mais qu'on ne peut transformer en valeur négociable.

Nous croyons que notre député fédéral Sir Horlor Langevin, devrait à ses constituants, dans la circonstance, de venir en aide à une œuvre qui leur est chère et plaider leur cause devant ses collègues du Conseil des ministres, avec tout le poids de sa haute influence.

Nul doute qu'après avoir pris connaissance des faits, il ne soit disposé à le faire, puisque l'intérêt qu'il a porté jusqu'ici à la ville et au district est prouvé par des actes considérables.

Il nous reste donc à presser la Commission du Havre de s'adresser sans délai à l'hon. Ministre des Travaux Publics, en vue d'obtenir une prompt solution. Si l'on doit tenter un effort suprême pour assurer la réalisation des espérances que l'on a entretenues sur l'avenir de notre port, et sauver les constructions déjà commencées, il n'y pas de temps à perdre.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Nous sommes en pleine effervescence municipale : il y a contestation dans tous les quartiers à l'exception de celui de St Ursule où M. Dean a été élu par acclamation.

Dans le quartier N. Dame MM. Bourgeois, Carignan, B. Vanasse et Pierre Lacroix ont été mis en nomination; dans St-Louis, ce sont M. M. J. B. L. Hould et Bournival; dans le quartier St-Philippe MM. J. Godin, Désiré Lacerte, François Gélinas et R. Cooke.

Nous constatons avec plaisir que cette année, nos affaires civiles paraissent enfin réveiller l'attention des citoyens. En effet il est grand temps d'y voir. Comme nous l'avons mentionné dans un numéro précédent, nous nous trouvons en face d'une progression de taxes et d'une augmentation de dettes vraiment alarmantes pour la population.

A part les centaines de mille piastres dues au gouvernement et que l'on est appelé à régler dans un avenir prochain; à part la souscription au chemin de fer des Piles; à part les cent cinquante ou cent soixante mille piastres affectées à la construction des ponts du St Maurice et de l'Aqueduc et qui devaient être ce semble une dépense faite une fois pour toutes,

n'est-il pas exorbitant de voir que la Corporation s'est trouvée tout dernièrement encore, en 1882, obligée de s'adresser à la législature pour capitaliser encore 75 mille piastres de dettes par l'émission de nouvelles débentures?

Et, avec toutes ces centaines de mille piastres qui s'inscrivent contre notre ville dans les statuts, voyons-nous au moins quelque part ailleurs une diminution de nos dettes pour prouver que la position ne s'empire pas? Bien au contraire, la Corporation continue à retirer des contribuables en taxes de toutes espèces une quarantaine de mille piastres par année et les dettes capitalisées s'augmentent tous les trois ou quatre ans. C'est à tel point que dernièrement encore il a fallu faire une augmentation des taux de l'eau.

Il y a à peine vingt ans, le budget annuel de la cité ne dépassait pas 8 ou 9 mille piastres; aujourd'hui c'est par 50 mille qu'il se chiffre! et cela bien que notre population n'ait pas même doublé!

Il y a évidemment là quelque chose d'anormal, une politique menaçante pour l'avenir et qu'il faut arrêter court, si l'on veut prévenir des désastres financiers.

Il serait trop long, d'énumérer ici toutes les causes qui ont amené cette situation, mais ceux des conseillers que l'on voit toujours figurer en avant de tous les projets destinés à obérer inconsidérément nos finances n'ont-ils pas pour ce qui les concerne une large part de responsabilité?

Parmi les Conseillers qui brigue aujourd'hui les suffrages des contribuables on reproche à M. Cooke et particulièrement à M. Vanasse de s'être montrés les partisans de cette politique que nous venons de signaler, et l'on veut leur substituer des hommes déterminés à restreindre absolument les dépenses civiques.

Nous ne pouvons qu'approuver ce mouvement fait dans le sens de l'économie que tout le monde demande, et inviter tous nos amis à voter pour des candidats comme MM. Bourgeois, Carignan Houde, Godin et Lacerte qui sont carrément prononcés en faveur d'une administration de retranchement dans les dépenses.

Enfin c'est aux électeurs à juger par eux-mêmes de la valeur de ces candidats. C'est pour eux un strict devoir d'accorder leurs suffrages à ceux qu'ils constatent être les mieux qualifiés pour sauvegarder les graves intérêts qu'ils ont à leur confier.

NOUVELLES LOCALES

Nous apprenons avec plaisir que M. O. I. Bergeron de St Grégoire vient d'ouvrir une nouvelle manufacture d'instruments aratoire et de machine à battre. Malgré les lourdes pertes subies par l'incendie de l'été dernier M. Bergeron reprend son industrie avec succès et sur un grand pied.

Ceux qui veulent conserver un air de jeunesse entretiennent et fortifient leur chevelure avec la Vigueur des Cheveux d'Ayer.

Nous publierons dans un prochain No. la liste des prix décernés aux élèves des Ursulines.

Des cures merveilleuses ont été opérées, dans tout le pays, par la Salsepareille d'Ayer. Les attestations sont à la disposition du public.

Notre confrère du *Moniteur Acadien* nous apprend la pénible nouvelle de la mort d'une personne distinguée bien connue en cette ville et à St Grégoire où elle a autrefois demeuré et surtout profondément estimée à cause de ses vertus et de ses éminentes qualités; Madame Veuve Stanislas Trudel, mère des Rvds. Messrs Alf. Trudel et Jos. Trudel, qui comptent ici autant d'amis que de connaissances!

En reproduisant les lignes publiées par notre excellent confrère nous prions la famille d'agréer nos sincères condoléances et celles de tous leurs amis d'ici à l'occasion de la perte si douloureuse qu'elle vient de subir.

(Du *Moniteur Acadien*)

Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur : dès maintenant ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent. (Rev. XIV. 13.)

M. le rédacteur.

Mardi dernier, au milieu d'un grand concours de fidèles, et de nombreux étrangers venus de toutes parts, pour témoigner de leur sympathie pour notre bon curé et sa famille éplorée, avait lieu les obsèques de Mme Veuve Trudelle, mère de Messrs les Révérends Az. Trudelle de Palmer Road I P E, et Jos. Trudelle de Shippagan, décédée au presbytère de cette paroisse samedi le 31 mai dernier. Mgr Rogers, Evêque de Chatham, avait voulu aussi relever par son auguste présence l'éclat de cette funèbre cérémonie. Ce fut Monseigneur qui chanta la messe et qui fit l'absoute. Au chœur on remarquait le Rv'd M. S. J. Doucet, ancien et toujours bien aimé curé de la paroisse; le Rv'd M. Pattenande de Tracadie, le Rv'd M. Fitzgerald de Caraquet, le Rv'd M. Cromby de Chatham, et le Rv'd M. Jos. Trudelle, fils de la regrettée défunte, et curé de cette paroisse.

La levée du corps eut lieu au presbytère et fut faite par le Bévêrend M. Pattenande. Le cortège funèbre se rendit ensuite à l'Eglise, où comme nous l'avons

déjà dit, Mgr l'Evêque célébra pontificalement. Il était assisté de Messrs les Rv'ds Fitzgerald comme Diacre, et Cromby comme sous diacre. M. le Rv'd Pattenande agissait comme cérémoniaire. L'autel, la Sainte Table, la Chaire étaient drapés de crêpe noir; les rideaux des fenêtres étaient baissés et dans l'Eglise régnait une demi-obscurité qui rendait encore à rendre plus impressionnantes ces importantes cérémonies de la Ste Eglise Romaine. Qui n'a pas assisté à une messe solennelle de Requiem..... Qui n'a pas été saisi d'une sainte horreur en entendant cette Prose si émouvante, cette description terrible du redoutable jugement dernier, ce *dies iræ*, chant toujours ancien et toujours nouveau qu'on ne peut entendre sans se sentir remué jusqu'au fond de l'âme...

Après la messe, immédiatement avant l'absoute, le Rv'd M. S. J. Doucet prononça un éloquent sermon. Il choisit pour son texte ces paroles de l'Apocalypse que nous avons mise en tête de ce rapport. Nous allons à la suite de cet article, et avec votre permission, M. le Rédacteur, essayer de reproduire cet excellent discours quoique nous craignons fort d'en détruire l'effet, par une reproduction tant soit peu infidèle.

Monseigneur l'Evêque avait tenu aussi à adresser quelques paroles à l'assistance, et faire l'éloge de la bonne mère qui reposait là dans le cercueil. Il la compara à la mère des deux fils de Zébédée, et à la mère de Saint Augustin, dans sa sollicitude pour le bien être spirituel des enfants; et faisant allusion à la vocation sacerdotale de deux des fils de la regrettée défunte : Comme la bonne mère des deux apôtres St Jacques et St Jean, elle a voulu, dit-il, que ses deux fils fussent assis l'un à la droite l'autre à la gauche du Divin Maître. Mgr à cette occasion parla avec onction de l'influence pour le bien, qu'une bonne mère possède sur le cœur de ses enfants... Nous voudrions pouvoir donner ne fût-ce qu'une simple idée des belles et bonnes choses que Sa Grandeur voulait bien nous dire.

Après le chant du *Lubera*, le corps suivi du deuil et d'une foule nombreuse venue spontanément pour rendre les derniers devoirs à la mère de notre bon curé, fut porté au cimetière, où il reposera en paix jusqu'au jour où, au son de la dernière trompette, tous les morts se lèveront pour recevoir la récompense qu'ils auront méritée.

H. A. S.

Lamèque, 6 juin 1884.

Voici aussi fidèlement qu'il nous a été possible de le reproduire le sermon prononcé par le Révérend M. S. J. Doucet.

Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur : dès maintenant ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent. (Rev. XIV. 13.)

Mes chers frères :—Dans le chemin qu'on appelle le chemin de la vie, combien de choses ne voyons nous pas qui nous rappellent avec plus ou moins de force que notre pauvre et misérable existence d'ici-bas ne doit pas durer toujours, qu'elle n'est au fond qu'une mort lente, un achèvement vers la mort, une existence peu digne, par conséquent, du nom de vie. Voyant ces choses et les considérant au point de vue de la foi, l'âme chrétienne s'écrit aux heures de son exil; non, pour moi cette vie n'est pas la vie, c'est l'ombre d'une existence future, un gage de résurrection, une transition à un monde meilleur, l'entrée à une vie glorieuse et immortelle. Tout autour de nous parle de la brièveté de la vie et de la certitude de la mort. La nature nous offre mille symboles, mille images de ces vérités. L'astre du jour se lève radieux; il monte à son midi où il luit dans toute sa splendeur et sa force; il baisse et bientôt il disparaît à nos regards. Telle est la vie humaine dans ses différents âges. L'enfant avance le front rayonnant de joie vers l'époque où ses forces se trouvent pleinement développées, mais à peine a-t-il commencé d'en jouir qu'il se sent déjà irrésistiblement poussé vers la tombe, et bientôt il est rendu au bout de sa carrière. La fleur naît au printemps; en peu de temps elle s'épanouit et se pare de ses riantes couleurs, mais bientôt elle s'éteindra au souffle de l'automne. Au nombre des fleurs il y en a qui disparaissent presque immédiatement après leur épanouissement. D'autres se soutiennent plus longtemps dans leur fraîcheur et leur beauté; mais la dernière fleur de la saison, la dernière rose de l'été, bien qu'elle paraisse encore toute fraîche et vermeille et offre pour quelque temps une faible image de l'immortalité, se fane enfin et disparaît comme ses belles compagnes. Ainsi en est-il de nous dans le parterre de la vie. Quelques uns ne naissent pour ainsi dire que pour mourir. D'autres résistent plus longtemps aux dangers qui menacent l'existence, mais tous finissent par y succomber. Tous nous tomberons sous le glaive impitoyable de la mort. L'arrêt en est porté et il sera exécuté. Nous portons en naissant le germe de notre dissolution et ce n'est à vrai dire qu'en mourant que nous vivons.

Mais s'il y a tant de choses autour de nous et en nous mêmes propres à rappeler la pensée de la mort, c'est bien quand nous en avons la réalité devant nos yeux comme en cette circonstance, que nous devons être pénétrés de cette pensée jusqu'au fond de l'âme.

La mort! Oh! c'est quelque chose de bien triste, de bien lugubre que la mort —son nom seul glace le cœur. Elle est sombre et triste, oui, mais seulement

quand on l'envisage du côté de la terre. Il n'y a place de ce côté-là que pour les sanglots et les larmes. L'âme est transfixée comme par un glaive de la pensée de cette séparation qui ne laisse aucun espoir de retour, de ce déchirement cruel qui suit toujours ses redoutables coups. Envisagée du côté du ciel la mort n'offre plus que joie et bonheur. La pensée qu'elle nous laisse, les espérances qu'elle excite en notre âme font naître la consolation au fond de la désolation même. Les larmes qui s'échappent alors ne sont plus des larmes amères. La lumière de la foi qu'elles reflètent, comme l'espoir du revoir là-haut après les tempêtes orageuses de la vie, les changent en larmes consolantes, en larmes de joie. Les gouttes de pluie qui tombent encore dans le lointain forment à la faveur des rayons du soleil le bel et joyeux arc-en-ciel! Mais il n'y a que la mort du juste qui puisse transformer la peine et la tristesse que la nature fait éprouver, en consolation et en joie. Dans la circonstance qui nous réunit en ce lieu aujourd'hui, il ne peut être question que de cette mort si heureuse et si enviable — la mort du juste. En rendant nos derniers hommages aux défuntes mortelles de cette regrettable défunte, et en pensant à la bonne et sainte vie qu'elle a menée, c'est le cas de nous écrier avec le saint Evangéliste: Heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur. Dès maintenant ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent.

Pour être restée longtemps l'objet de l'affection des êtres qu'elle chérissait comme un modèle de toutes les vertus chrétiennes à tous ceux qui l'ont connue, elle n'en sera pas moins regrettée. La fleur qui se soutient longtemps fraîche et vermeille pour répandre plus longtemps son parfum délicieux, devient de plus en plus estimée et fait regretter davantage sa disparition. Mais il fallait que cette regrettable défunte disparût enfin de la scène du monde, la mesure de ses bonnes œuvres était pleine, et Dieu avait besoin d'une âme de plus au ciel. Elle y est montée et maintenant elle se repose de ses travaux. Bonne enfant, beau modèle de fille chrétienne, fidèle épouse, pieuse et tendre mère, elle répondit aux différentes époques de sa belle et longue vie à tout ce que Dieu attendait d'elle. Elle a bien rempli ses devoirs, et c'est dire beaucoup quand on peut dire de quelqu'un qu'il a bien rempli ses devoirs. Maintenant elle se repose de ses travaux. Elle n'a cessé de travailler dans la partie de la vigne du Seigneur qui lui fut assignée. Sans cesse elle s'est occupée d'œuvres propres à opérer sa sanctification comme celle de ses enfants. Avec quelle sollicitude n'a-t-elle pas veillé sur leurs pas, et avec quelle persévérance n'a-t-elle pas continué de les guider dans les sentiers de la vertu. Rien de tout ce qui pouvait contribuer à affermir leur âme dans la piété comme à nourrir leur intelligence d'une instruction solide et chrétienne n'a été négligé de sa part. Deux de ses enfants, elle a voués au service du Seigneur dans le sublime ministère du sacerdoce et le Seigneur a agréé ses vœux. Sa piété et ses vertus avec son grand amour pour l'Eglise et tout ce qui se rattache au culte divin lui ont mérité cette insigne faveur et c'est ce qui a fait et qui fera particulièrement la gloire de cette bonne et pieuse mère.

Appelés au mystère des avèl et à la grande œuvre de la sanctification des âmes, ils n'ont pas pour cela cessé d'être l'objet de ses bons conseils et de sa sollicitude maternelle. Combien de belles pages elle a tracées pour leur éducation et celle de tous ses enfants, pages remplies de belles et suaves pensées et où on trouve le cachet de la plus pure poésie, la poésie de l'âme chrétienne. Encore ce matin je lisais quelques lignes tombées de sa plume où elle laisse épancher sa belle âme et où elle montre combien elle se sent redevable au Seigneur pour la faveur qu'il lui a faite d'avoir exaucé ses vœux en acceptant deux de ses enfants au nombre des ministres de sa sainte Eglise. "Je vous les ai donnés" — mots qu'elle met en relief — "Je vous les ai donnés. Ils sont plus à vous Seigneur, par le choix de leur vocation. Je n'y prétends plus rien. Qu'ils vous gagnent des âmes. Qu'ils persévèrent dans votre saint amour pour avoir votre beau ciel. O Jésus, Marie, Joseph, soyez leur guide et leur modèle et conduisez les au ciel!" Et ces lignes sont signées *Une mère*. Ah! on trouve bien là en effet le langage d'une mère. Après avoir bien rempli ses jours cette bonne mère se repose maintenant de ses travaux. Et ses œuvres l'ont suivie. Oui, ses prières fervantes et presque continuelles, ses jeûnes, ses larmes, tous ses actes de mortification, ses actes de charité et de dévouement comme toutes les autres vertus, toutes les bonnes œuvres, en un mot, l'ont suivie. Elles ont été placées d'un côté de la balance de la justice divine. De l'autre elle n'a eu que des imperfections, de légers sobils. Les prières que nous offrons et que nous offrons pour elle achèveront la satisfaction qu'elle pourrait encore devoir à la justice divine et effaceront les taches dont son âme aurait pu être ternie si elle ne sont pas encore effacées. Ah! précieuse à dû être sa mort aux yeux du Seigneur. *Preciosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus*. Précieuse aux yeux des anges de Dieu. Une âme qui monte au ciel est une âme de plus en leur compagnie, un ange qui se joint à eux dans le chant éternel des louanges du Seigneur. La mort du juste doit être précieuse aussi à nos yeux. Une âme de plus au ciel c'est un intercesseur de plus qui s'intéresse à

notre sort et qui, par ses supplications devant le trône de l'Eternel aide les âmes qu'elle a quittées dans l'Exil, à la rejoindre au ciel. Et au ciel on se reconnaît!

Suivons, mes chers frères, le beau modèle de vertu que cette regrettable défunte nous a donné. Accomplissons bien, nous aussi, tous nos devoirs. Servant fidèlement le Seigneur et persévérant dans le bien jusqu'à la fin, nous arriverons au seuil de la bienheureuse éternité. Le parfum des vertus qui auront embelli notre vie, en même temps qu'il fera regretter notre départ des âmes chéries que nous aurons quittées dans la voie de l'exil, portera à louer Dieu et à tourner leurs regards vers le ciel! On pourra dire de nous alors ce que nous redisons à la mémoire de cette belle âme qui vient de prendre son essor vers les régions célestes: Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur. Dès maintenant ils se reposent de leurs travaux; car leurs œuvres les suivent. Ainsi soit-il.

DECES

En cette ville, le 23 courant, est décédée Marie-Louise Richer Lafèche, enfant bien-aimée de M. Chs. Richer Lafèche, à l'âge de 17 ans.

Cette pauvre enfant a succombé à une douloureuse maladie dont elle souffrait depuis longtemps; elle est allée jouir dans un monde meilleur des délices que Dieu a promis à ceux qui souffrent patiemment et avec résignation à sa sainte volonté. Là-haut elle priera pour ceux qu'elle a laissés ici-bas.

Statuette de Sir George Et. Cartier

Cette statuette, premier prix d'un CONCOURS UNIVERSSEL, est l'œuvre de L. P. Hébert, notre artiste canadien. Frappante de ressemblance, parfaite de détails, d'un fini et d'un travail exquis, elle fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vue. Elle a été honorée de l'approbation de connaisseurs tels que S. A. R. la princesse Louise, le marquis de Lorne, le marquis de Lansdowne, notre Gouverneur-Général actuel, et autres personnes autorisées. Avis donc aux amateurs de l'art et du talent canadien. Avis aussi aux amis et admirateurs de notre regrettable et éminent homme d'Etat, Sir Geo. E. Cartier. La statuette est un modèle parfait de la STATUE EN BRONZE, commandée à M. Hébert par le gouvernement du Canada et qui sera inaugurée à Ottawa le premier juillet prochain. C'est un véritable objet d'art. La statuette ne se vend que par souscription, et le tirage en est strictement limité au seul nombre des souscripteurs. Grandeur de la statuette: 2 pieds et 3 pouces. Prix: peinte ou bronzée, \$10. Emballée avec soin et expédiée sur réception du prix. Adresser toutes commandes ou autres communications à

A. M. CAARONNEAU,
301 rue Saint-Laurent, Montréal,
Seul agent autorisé pour la vente de la statuette Cartier.

AVIS.

Le soussigné donne avis que la société qui a existé sous les noms et raisons de Joseph Bussière & Luc Bussière a été dissoute le 7 Juin courant de consentement mutuel.

Toute affaire se rapportant à la dite société sera traitée par le soussigné

JOSEPH BUSSIÈRE,
St Grégoire.

A VENDRE.

DROIT RIVERAIN.

Une belle propriété riveraine sur le fleuve en cette ville ayant 150 pieds de front depuis le quai de MM. Ross & Ritchie en montant et s'étendant en profondeur depuis le sommet de la côte jusqu'à l'eau profonde. Cette propriété touche au Loop line qui la traverse et est très avantageuse pour construire des quais.

S'adresser à

F. LOTTINVILLE N. P.

La Corporation

DE LA

Cité des Trois-Rivières.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que le rôle d'évaluation de 1884 est maintenant achevé et déposé au bureau du soussigné, en l'Hôtel-de-Ville des Trois-Rivières, pour l'espace d'un mois de la date du présent avis.

Toute plainte contre le rôle devra être remise au soussigné, par écrit, le ou avant le DIX-NEUVIÈME jour de JUILLET prochain.

J. G. A. FRIGON,
Secrétaire-Trésorier.

HOTEL-DE-VILLE,
Trois-Rivières, 19 Juin 1884.

Corporation des Trois-Rivières.

AVIS PUBLIC.

Les listes des électeurs de cette cité, qualifiés à voter aux élections municipales qui se tiendront LUNDI, le SEPT de JUILLET prochain sont maintenant préparées et déposées au bureau du Secrétaire-Trésorier, soussigné, à l'Hôtel-de-Ville; tout électeur qui aura à se plaindre des dites listes, ou d'aucune d'elles, devra d'hui à JEUDI, le DIX-NEUF de JUIN courant, inclusivement, produire sa plainte contre la ou les dites listes entre les mains du dit Secrétaire-Trésorier; et les dites plaintes seront entendues et jugées, LUNDI, le VINGT-TROIS de JUIN courant, à huit heures du soir, par un comité nommé à cet effet par le Conseil de Ville.

J. G. A. FRIGON,
Secrétaire-Trésorier.

HOTEL-DE-VILLE,
Trois-Rivières, 13 Juin 1884.

4 JUILLET.

MM. C. VALENTIN & Fils ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils viennent de recevoir une consignment importante de Lanternes chinoises, Lampions et d'Huile pour Lampions, qu'ils vendront à une avance de 500 seulement.

Hâtez-vous de donner vos commandes, afin d'avoir le choix, car les prix étant très bas, la vente se fera rapidement.

Trois-Rivières

Le Renouveau des Cheveux

DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et décolorés, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RENOUVEAU DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RENOUVEAU ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOUVEAU DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes sébacées, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. Le colorant est permanent et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉ PAR

R. P. Hall & Co., New York

Chez tous les marchands

Glacé! 6

Le soussigné a l'honneur de fournir de la glace durant la saison. Croyant avoir donné satisfaction père qu'on voudra bien lui en faire part.

Il garantit fournir à ses patrons

DE LA GLACE D'QUALITÉ

PRIX 11

Depuis le 1er mai jusqu'au 1er

ment tous les jours:

30 lbs par jour (pour la saison)

50 à 60 lbs par jour (pour la saison)

30 lbs par jour (pour 1 mois)

La moitié de chacun de ces

la première semaine de mai et

mière semaine d'août.

Le soussigné, comme le

pâtisseries ci-dessus, se réserve le

ou quelconque chercherait à lui

son négoce, il s'engage à

marché qui que ce soit.

Trois-Rivières, 19 fév 1884.

AMERS CAI

Ce trésor des Dyspeptiques, des Tuberculeux ou poitrinaires, Névralgies, des Débilisés gé, Foie et des Reins, les hydriph

DIPHTE

Anti - Diph

Spécifique contre la Diph

de gon

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou la

première période, la bronchite aiguë et chronique et

et les rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE!

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli.

L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par

des personnes notables et dignes de foi, attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Préparé par le

Dr N. LACERTE,

Lévis, P. Q.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à LUNDI, le 23e jour

de juin prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription

"Soumission pour Bureau de Poste, etc., Sorel, Québec," pour la construction d'un

BUREAU DE POSTE ETC.,

SOREL, P. Q.

On pourra voir les plans et le devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, et au Bureau de la Douane, Sorel, à commencer de LUNDI, le 2e jour de Juin

prochain.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable

Ministère des Travaux Publics, pour une somme égale à

celle qui sera indiquée sur le devis. Ce chèque sera

consigné si le soumissionnaire refuse de signer le

contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas

intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le

chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,

Ottawa, 14 Mai 1884.

COUVENT DES URSULINES.

La distribution annuelle des prix aux Élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, aura lieu

le 23 courant à 2 h. P. M.

EMPLATRES!

Nous avons reçu une grande quantité d'emplâtres (ciroines) direct de la manufacture, e et nous sommes certains qu'ils sont friches.

Emplâtres Fortifiants, Emplâtres Réchauffants,

Emplâtres au Fer, Emplâtres à la gomme de Pruche,

Emplâtres au Poiz de Bourgogne, Emplâtres à la Belladonne,

Emplâtres à la Moutarde, Etc., Etc.,

Notre assortiment de BANDAGES HERMAIRE est complet, ainsi que celui de

Bretelles pour épaules coubues etc., etc.

Assortiment complet de portefeuilles, de portemonnaies de bourses, etc., etc

PARFUMS

Parfums de tout genre et de tout prix importés de l'étranger.

Pour une purgation douce et certaine faites usage des Pilules de Bowman, qui sont aussi un spécifique pour Indigestion et Constipation. Prix: 25 cts la boîte.

Le Remède Saint-Cyr est le remède par excellence pour le Rhume, la toux, etc etc.—25 cts la bouteille.

Poudres Epizootiques (de condition) pour donner aux chevaux et bêtes à cornes Faites en usage et soyez convaincu.

Assortiment complet de médecines poténées et propriétaires.

Toutes commandes par la malle reçoivent une attention et diligence particulière

HOERNER & WILLIAMS

CHIMISTES,

TROIS-RIVIERES

AGENT POUR LES LUNETTES B. LAURENCE

24 Janvier 1884.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York,

25 Octobre, 1882.

"Messieurs: Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER.

Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DO PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir attester et recommander les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-trois ans. Plusieurs ne demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement, HIRSH PHILLIPS."

La SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

CHAS. DION,

MARCHAND-TAILLEUR



A l'enseigne des Gros Ciseaux,

175 Rue Notre-Dame 175

Successeur de la Maison

DION & LORD.

grande importation du Printemps!

NOUVEAU STOCK.

Par suite d'un incendie subi par cette maison il y a quelques mois, on a dû faire de grandes améliorations, et par conséquent tout le stock est renouvelé et offre le plus beau choix en

Draps, Tweeds écossais et anglais, Marchandises françaises, Collets, cols cravates, Chemises blanches, etc., etc.

Paraphes et Machinotches. HABILLEMENTS complets depuis \$12.00 en mont.

LES PATRONS SONT DES PLUS NOUVEAUX.

Des ouvriers de première classe sont attachés à l'établissement.

N. B.—Monsieur Dion s'est assuré les services de son ancien associé M. Lord; en sorte que cette maison sera toujours en état de donner la même satisfaction que par le passé à ses pratiques.

CHALoupes A LOUER

TENUES PAR

TREFFLE DELAURIERS

RUE DU FLEUVE

Près de la Fonderie de MM. Bellefeuille & C

M. Deslauriers tient à la disposition du public, à toute heure, des chaloupes et des esquifs de toute dimension.

Toutes ces embarcations sont de première classe, ens excellent ordre et offrent aux amateurs tout le confort désirable.

Des esquifs neufs, sortant des meilleurs ateliers, très rapides et très sûrs, et propres aux courses vont d'être achetée par M. Deslauriers et sont disponibles.

COURSES

M. Deslauriers organisera de grandes courses à la me pour le mois de juin prochain. Avis aux amateurs.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour travaux à Yamaska," seront reçues à ce bureau jusqu'à

Mardi, le 6 Mai, 1883, inclusivement.

Pour l'achèvement d'une écluse et la construction d'un barrage, et l'exécution d'autres travaux dans la Rivière Yamaska, Comté d'Yamaska, Québec.

conformément aux plans et devis que l'on pourra voir en s'adressant à M. C. E. Michaud, Assistant Ingénieur St. Michel d'Yamaska, ou bien aux bureaux du Ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront point prises en considération, si elles ne sont faites sur les formules fournies dont les blancs devront être convenablement remplis, et si elles ne portent pas leurs propres signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque, accepté, pour la somme de \$2,000, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministère des Travaux Publics, et qui sera consigné à la personne dont la soumission aura été acceptée, refusée ou si le contrat sur demande à elle faite à cet effet, ou si elle ne le termine pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

CAPITAL - - - \$10,000,000

DEPOT AVEC LE GOUVERNEMENT CANADIEN

100,000.

RECLAMATIONS PROMPTEMENT

ET EQUITABLEMENT

RÈGLÉES.

THE CITY OF LONDON
 COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
 DE LONDRES, ANGLETERRE.
 BUREAU OUVERT
 De 8 Hrs A. M. à 8 Hrs P. M.
 NO 41 RUE ROYALE
 TROIS-RIVIERES,
 L. T. DESAULNIERS,
 Agent pour le District des Trois-Rivières

W. C. PENTLAND

AGENT-GENERAL

D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
 NO. 14 RUE DES FORGES
 TROIS-RIVIERES.

QUEEN'S INS. CO. Capital: Dix Millions de Dollars, (\$10,000,000)
 ROYAL OF ENGLAND. Capital: Dix Millions de Dollars, (\$10,000,000)
 BRITISH AMERICA ASS. CO. (Incorporée en 1833). Capital: Deux Millions de Dollars (\$2,000,000.)

Assure contre le feu toutes sortes de propriétés, particulièrement les églises, maisons et dépendances des cultivateurs, aux prix les plus modérés.
 Trois-Rivières, 10 août 1882.—1a.

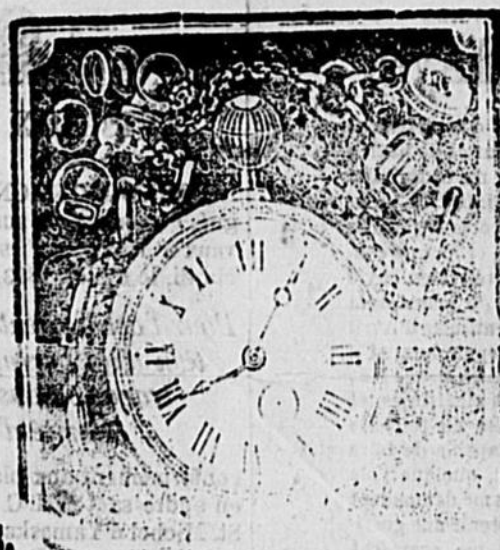
FÊTES DE NÔL ET DU NOUVEL AN!**Présents pour le Million!**

—AU—

No. 9

RUE

DU PLATON

**No. 29**

RUE

DU PLATON

Trois - Rivières.

Trois - Rivières.

ALLEZ IMMEDIATEMENT FAIRE VOTRE CHOIX DES ARTICLES SUIVANTS:

Montres en Or et en Argent Chaines, en Or et en Argent, Bijouteries de tous les patrons, en Or et Argent, Sets en Jais, Bracelets, Canes à Pommeaux d'Or et d'Argent, Lunettes en Or et en Argent (de Lazarus & Morris), Horloges et Pendules Françaises, Boîtes à Ouvrage, Statuettes en Bronze, Articles en Argent Plaqué (Plated Ware) solide, de première qualité, Porte-Cartes, et des milliers d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

RESPECTUEUSEMENT,

P. M. CONNER,

Importateur de Montres et Bijouteries,

29, RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES.

**ATELIER DE MARBRE**

DES TROIS-RIVIERES

—TENU PAR—

E. A. LACROIX

Sculpteur sur marbre, granit, pierre, &c., &c.

M. Lacroix est en état d'exécuter avec habileté et avec tout le soin et la promptitude désirables toutes espèces de commandes pour travaux en marbre, granit et pierre. Autels en marbre pour églises, objets d'ornementation, pierres tumulaires, garnitures de cheminées de salon et tout autre ouvrage de cette spécialité.
 Trois-Rivières, 9 Mars 1882.—1 a

Trésors de Musique.

INSTRUMENTALE
 ET
VOCALE

Deux volumes richement reliés, de 600 pages chacun et contenant de la musique des grands maîtres tant vocale qu'instrumentale sont mis en vente. Le Capitaine Orem, agent général organise des sous-agences pour la vente de ces jolis volumes.
 M. Verreault est le principal agent pour notre ville et le district. Il passera par les demeures avec des échantillons et recevra des commandes.
 Le Capt. Orem veut de nouveaux agents.
 S'adresser à l'Hotel St James.

LAJOIE & FRERE.**Marchandises-Sèches.**

En Gros et en Détail.

ENSEIGNE DU MOUTON D'OR

No. 138 RUE NOTRE-DAME.

TROIS-RIVIERES.

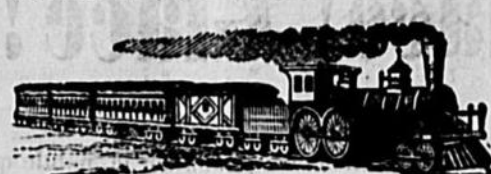
BUREAU DE POSTE**TROIS-RIVIERES.**

8 Novembre 1880.

MALLES.	ARRIVÉE	DÉPART.
PAR CHEMIN DU NORD. Section Ouest.		
Montréal et Ouest.....	6,30 P. M.	11,20 A. M.
Yamachiche.....		
Rivière-du-Loup.....		
Maskinongé, Berthier & Sorel..		
PAR GRAND-TRONC.		
St. Ursule.....	9,00 A. M.	11,15 A. M.
St. Grégoire.....		
Nicolet.....		
La Baie.....		
Arthabaska.....		
Les Cantons de l'Est		
PAR CHEMIN DU NORD. Section Est.		
Québec et Est.....	1,20	5,30 P. M.
Batiscan.....		
Champlain.....		
St-Anne de la Pérade, etc. etc.		
PAR TERRE.		
Bécancour.....	9,30 A. M.	11,00 A. M.
Gentilly.....		
St. Pierre les Beccquets.....		
St. Jean D. C. et la rive sud...		
St. Maurice.....	12 Midi.	1,00 P. M.
St. Gervais.....		
St. Narcisse.....		
St. Etienne.....	10 A. M.	12,00 A. M.
Shawenigan.....		
Valmont.....		

Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 5.30 P. M. et 7.30 par steamboat

Les lettres enregistrées doivent être malles 15 minutes avant le départ de chaque malle.
 C. K. OGDEN, M. P.
 Trois-Rivières, 5 Décembre 1878.

Chemin de Fer du Nord.

A PARTIR DE

LUNDI 17 SEPTEMBRE 1883

Les Trains circuleront comme suit:

STATIONS.	Mixte.	Malle.	Expresso
Départ de Montréal pour Québec.....	3.00 P. M.	10.00 P. M.	
Arrivée à Québec.....	9.50 P. M.	6.30 A. M.	
Départ de Québec pour Montréal.....	9.15 A. M.	10.00 P. M.	
Arrivée à Montréal.....	4.05 P. M.	6.30 A. M.	
Départ de Montréal pour St-Félix de Valois.....	5.15 P. M.		
Arrivée à St-Félix de Valois.....	8.20 P. M.		
Départ de St-Félix de Valois pour Montréal.....	5.00 A. M.		
Arrivée à Montréal.....	8.50 A. M.		

Tous les trains de passagers du Jour sont pourvus de magnifiques chaises palais et ceux de la nuit de chaises dorées.
 Les trains de Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.
 Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal.
 En connecti n avec le chemin de fer du Grand-Tronc et le chemin de fer Canada Atlantique.

BUREAUX GÉNÉRAUX—QUÉBEC.

BUREAUX DES BILLETS:

143, RUE ST JACQUES, } MONTREAL
 A L'HOTEL WINDSOR.
 VIS-A-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUEBEC.
 A. DAVIS,
 Surintendant.

1er août 1882.

LUKERHOFF & FRERE

14 RUE ST. ANTOINE 14

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS

ZING, TOLE FERBLANTIER, etc
 POSEURS D'APPAREILS A CAZ ET DE COUVERTURE EN METAL.

GRAND ASSORTIMENT

de toute espèce d'articles de ferblanteries, gazelles ventilateurs, robinets, tubes en plomb pour lavoirs etc
BAINS DE TOUTE GRANDEUR ETC
 L'établissement a constamment à sa disposition d'habiles ouvriers pour exécuter à domicile tous les ouvrages de la spécialité.
 Ordre exécuté avec soin et promptitude.

N. B.—Nous paierons par argent comptant ou pour échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, tout envoi de vieilles ferblanteries, Fonte, Plomb, Cuivre jaune et rouge, et tous autres objets de ce genre hors d'usage.
 Les Trois-Rivières, 13 Novembre 1876.

**AVIS AUX ENTREPRENEURS.**

On recevra à ce Bureau, jusqu'à Lundi, le 9me jour de Juin, prochain, à midi, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la souscription "Soumission pour Charbon" pour fournir le combustible nécessaire au chauffage de Edifices Publics, Ottawa.
 On pourra examiner le devis et obtenir des formules de soumission à commencer de Jeudi, le 23 Mai courant, à ce Bureau, où les renseignements nécessaires seront donnés.
 Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque pour une somme de \$250 fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics.
 Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
 Par ordre,

F. H. ENNIS,

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 20 Mai 1884.

Impressions de toutes sortes exécutées au bureau du Journal.

A VENDRE

Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes sortes de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de pruche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant.

BARDEAUX,
 LATTES,
 MOULURES,
 CADRES
 PLINTHES,
 PORTES ET CHASSIS,
 BOITES D'EMBALLAGE,
 Etc., etc., etc.
 Le tout aux prix les plus bas.
 Trois-Rivières, 6 Août 1872.
 JAMES DEAN.

La Banque de Québec

(ETABLIE EN 1818.)

CAPITAL..... \$2,500,000
 SURPLUS..... 350,000

La succursale des Trois-Rivières tient un bureau régulier pour toutes les transactions de Banque.
 Elle fait la perception pour tous les enduits du Canada et des États-Unis; achète et vend des Traités payables à quelque endroit que ce soit du Canada et des États-Unis.

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE

La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de QUATRE PAR CENT par an. Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable.

F. G. WOTHERSPOON,

Gérant.

Trois-Rivières, 18 février 1881.

G. I. BARTHE.**AVOCAT & C. R.**

(CI-DEVANT M. P. POUR RICHELIEU)

BUREAU RUE DU FLEUVE No 44

Porte voisine de l'Hotel St JAMES.

M. Barthe ayant fixé sa résidence aux Trois-Rivières suivra régulièrement les termes de Cour de ce District et les Cours de Révision et d'Appel à Québec.

M. Barthe ayant fait des arrangements pour continuer son bureau à Sorel suivra régulièrement les termes du District de Richelieu. Les gens du District des Trois-Rivières qui auront des affaires à Richelieu pourront les lui confier.

M. Barthe sera à son bureau de 9 h. A. M. à Midi et de 2 h. P. M. à 4 P. M.
 A part cela on pourra le rencontrer à l'Hotel St-James.

Trois-Rivières, 19 Novembre 1883.

LOUIS MALHIOT**ENCANTEUR PUBLIC**

—ET—

MARCHAND A COMMISSION.

M. Malhiot est le seul agent pour le comté de Nicolet de la machine à condre "Raymond" si bien connue et si recherchée, et qui est sans contredit la meilleure en usage aujourd'hui.
 Toute correspondance par écrit recevra la plus prompte attention possible.
 Bureau d'affaire à GENTILLY
 Gentilly, Mars 1883.

AVIS.**GODFROI LASSALLE.**

INSPECTEUR DES LICENCES pour le Gouvernement Local.

BUREAU:

No. 23, RUE ST JOSEPH.

P. O. GUILLET

NOTAIRE.

COMMISSAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE.

Secrétaire des Commissaires Civils

ET

Secrétaire du Bureau des Examineurs

Tiendra désormais son bureau à sa résidence privée,

No. 4 RUE DES CHAMPS No. 4

(Près de l'Eglise Paroissiale.)

Où on pourra le voir à toute heure du jour et du soir.
 M. GUILLET portera une attention toute spéciale à l'exercice de sa profession, et tiendra particulièrement à donner satisfaction à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
 Trois-Rivières, 15 Mai 1882.

A VENDRE

Les propriétés suivantes:

No. 1.—Le lot de terre No. 466, faisant front à la rue Notre-Dame, de 150 pieds; ayant aussi front sur la rue St-Philippe, de 250 pieds et d'environ 300 pieds de profondeur, situé à environ 250 pieds du Loop-Line et 60 pieds du fleuve St-Laurent.

No. 2.—Le lot de terre No. 46, faisant front comme ci-dessus, ayant une profondeur de 50 pieds sur 100.

No. 3.—La lot de terre situé sur le Côteau St-Louis, contenant environ 20 acres splendide site pour résidences privées, etc. Domine la cité de Trois-Rivières, fleuve St-Laurent et est à 10 minutes de marche du marché aux denrées.

No. 4.—Un quart de lot de terre situé sur le Côteau St-Louis, connu sous le nom de Fer à Cheval (Horse Shoe), ayant front sur la rivière St-Maurice.

No. 5.—Un Moulin à farine et à moulange de première classe, avec un pouvoir d'eau intarissable possédant trois paires de moulanges, deux hâteurs, un smut, le tout neuf et en parfait ordre avec maison, étable, hangar, etc., et environ sept acres de terres.

No. 6.—Une splendide ferme connue sous le nom de Elm Grove, située sur la rivière St-Maurice, à environ 12 milles du chemin de fer des Piles et du chemin de fer projeté du Lac St-Jean, la ligne passant sur cette propriété.

No. 7.—Aussi une terre à foins et un lot de terre situé dans le township Turcotte, vis-à-vis la ferme Elm Grove ci-dessus désignée, contenant environ 870 acres de terre.

No. 8.—De plus, une splendide propriété bien boisée, dans la paroisse de St-Théodore, comté de Champlain, contenant environ 500 acres de terre, située à environ 12 milles du chemin de fer des Piles et du chemin de fer projeté du Lac St-Jean, la ligne passant sur cette propriété.

No. 9.—Le lac à la Peinture, bien connu des touristes, situé sur la propriété ci-dessus, servent séparément avec la partie de terre suffisante pour bâtir.

Pour les termes de conditions, s'adresser au propriétaire,

JAS. B. LUCKERROFFE,

No 22 rue des Forges,
Trois-Rivières.**IMPRIMERIE**

DU

JOURNAL

40 COIN DES RUES

St-Pierre & Bonaventure**TROIS-RIVIERES**

On imprime à cet établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville:

Têtes de comptes,

Memorandums,

Cartes d'affaires,

Et de visite,

Billets promissaires,

Enveloppes,

Catalogues,

Listes des prix,

Programmes,

Circulaires,

Affiches,

Placards,

Lettres funéraires, etc., etc.

Blanc de sommation,

Demandes de plaidoyer,

Fiat,

Comparutions,

Déclarations sur billets,

Déclarations sur compte,

Déclarations d'acte d'hypothèque,

—:00:—

Pour les avocats.

Subpoena,

Affidavit,

Inscriptions,

Inventaires de production,

Saisies arrêts après jugement,

Brefs de saisie-gagerie,

Procès-Verbaux de saisie,

Oppositions,

Mémoires de frais, &c

—:0:—

Pour les Notaires.

Blancs de billets,

Quittances,

Procurations,

Transports,

Contrat de vente,

Contrats de mariage,

Baux à Loyer

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai

LE

Journal des Trois-Rivières

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & Fils, Propriétaires-Éditeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. PIERRE et BONAVENTURE, les Trois-Rivières.

CONDITIONS,

Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00
 Six mois do do \$1.00
 Pour les États-Unis..... \$2.00
 Un an, EDITION HEBDOMADAIRE do \$1.00
 Six mois do do \$0.50

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.

On ne peut s'abonner pour moins de six mois.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payés les arrérages s'il y en a

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont tolérées sur TYPE BREVIER, aux conditions suivantes:
 Première insertion, par ligne.....\$0.10
 Chaque insertion suivante par ligne.....\$0.05

Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme.
 Toute correspondance, etc. doit être munie d'un nom responsable.